

 Ce contenu a été archivé le 24 juin 2013.

## Information archivée dans le Web

Information archivée dans le Web à des fins de consultation, de recherche ou de tenue de documents. Cette dernière n'a aucunement été modifiée ni mise à jour depuis sa date de mise en archive. Les pages archivées dans le Web ne sont pas assujetties aux normes qui s'appliquent aux sites Web du gouvernement du Canada. Conformément à la [Politique de communication du gouvernement du Canada](#), vous pouvez demander de recevoir cette information dans tout autre format de rechange à la page « [Contactez-nous](#) ».



# Questions de soins infirmiers : Statistiques générales

## Introduction

La présente fiche d'information analyse les statistiques générales suivantes sur les soins infirmiers : nombre d'infirmières et infirmiers; lieux de travail des infirmières et infirmiers; âge des infirmières et infirmiers; et nombre d'infirmières et infirmiers enseignants. On y examine ces questions pour les catégories suivantes :

- Infirmières et infirmiers autorisés (inf. aut.). Les infirmières et infirmiers autorisés (dont les infirmières et infirmiers praticiens) représentent le groupe le plus important de fournisseurs de soins de santé réglementés au Canada. Les infirmières et infirmiers autorisés doivent suivre et réussir un programme en sciences infirmières au niveau du baccalauréat ou du diplôme. Ils doivent également être admis au sein de l'organisme de réglementation des soins infirmiers de leur province ou territoire, ce qui leur permettra d'exercer les fonctions d'infirmière ou infirmier autorisé. On trouve dans l'ensemble des provinces et territoires des infirmières et infirmiers autorisés qui travaillent dans différents établissements.
- Infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (inf. aux. aut.). Les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés constituent le deuxième groupe le plus important de fournisseurs de soins de santé réglementés au Canada. Avant 1945, les « travailleurs auxiliaires », comme on les appelait, étaient employés et formés sur place pour répondre aux besoins en matière de personnel infirmier dans les hôpitaux et les maisons de soins infirmiers. Les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés suivent maintenant une formation théorique et clinique dans le cadre d'un programme collégial de un à deux ans. Comme c'est le cas pour les infirmières et infirmiers autorisés, l'ensemble des provinces et des territoires disposent d'infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, lesquels travaillent dans divers établissements.<sup>1</sup> En Ontario, on les appelle infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés.
- Infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés. Les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés forment le groupe le plus important de professionnels de la santé mentale au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Dans ces quatre provinces, ils exercent une profession de la santé réglementée distincte. Ils doivent suivre et réussir un programme d'études au niveau du baccalauréat ou du diplôme.



## Nombre d'infirmières et infirmiers

### Infirmières et infirmiers autorisés

Après avoir connu une forte croissance dans les années 1980, le nombre d'infirmières et infirmiers autorisés travaillant en soins infirmiers a diminué au milieu des années 1990 et est demeuré stable depuis. Pendant la période de 1999 à 2002, le nombre d'inscriptions a fluctué d'au plus 2 000 par année, ou 0,75 p. 100.<sup>2</sup>

De 2002 à 2003, l'augmentation du nombre d'inscriptions, couplée à la diminution du nombre d'infirmières et infirmiers ayant omis de déclarer leur situation professionnelle en raison des changements apportés au recueil de données par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), a entraîné une hausse en un an de 9 751 infirmières et infirmiers autorisés en Ontario et au Québec, soit 93,9 p. 100 du nombre total de nouvelles infirmières et de nouveaux infirmiers travaillant en soins infirmiers, qui se chiffre à 10 385. Ces deux facteurs font en sorte qu'il faudrait faire preuve de prudence en comparant les données antérieures à 2003 avec celles de 2003.

### NOMBRE D'INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUTORISÉS AU CANADA, 1999-2003

	1999	2000	2001	2002	2003
Infirmières et infirmiers travaillant en soins infirmiers	228 534	232 566	231 512	230 957	241 342
Infirmières et infirmiers travaillant dans un domaine autre que les soins infirmiers	5 381	4 506	5 921	5 392	4 880
Infirmières et infirmiers ne travaillant pas	8 796	4 486	7 237	7 803	8 497
Infirmières et infirmiers non mentionnés	13 859	13 193	8 227	10 600	3 674
Nombre total d'infirmières et infirmiers autorisés au Canada	256 570	254 751	252 897	254 752	258 393
Pourcentage d'infirmières et infirmiers travaillant dans les soins infirmiers	89,1	91,3	91,5	90,7	93,4

Au Canada, de 1999 à 2003, le nombre d'infirmières et infirmiers autorisés travaillant dans le domaine des soins infirmiers a augmenté de 5,6 p. 100. Une bonne partie de cette hausse s'explique toutefois par l'amélioration méthodologique des données de l'Ontario et du Québec. Les changements sur le plan du nombre d'infirmières et infirmiers autorisés travaillant dans le domaine des soins infirmiers n'ont pas été appliqués à l'échelle du pays. C'est l'Île-du-Prince-Édouard qui a connu la hausse la plus substantielle. On observe également une augmentation en Ontario, en Alberta, au Québec, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Yukon. À l'inverse, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, il y a moins d'infirmières et infirmiers



autorisés qui travaillent en soins infirmiers. (Le recueil de données pour le Nunavut n'a commencé qu'en 2001.)

En 2003, au Canada, le Québec exclu, 82,5 p. 100 des infirmières et infirmiers autorisés vivaient en région urbaine. Cette proportion variait de 89,5 p. 100 en Colombie-Britannique à 39,3 p. 100 au Nunavut.<sup>3</sup>

Le ratio entre les infirmières et infirmiers autorisés qui travaillent dans le domaine des soins infirmiers et la population canadienne est de 1:131.<sup>4</sup>

## Infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés

De 2002 à 2003<sup>5</sup>, le nombre d'infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés travaillant dans leur domaine est passé de 60 123 à 63 138, soit une hausse de 5,0 p. 100. Cette situation s'explique principalement par deux facteurs : 1) une augmentation de 3,5 p. 100 du nombre d'inscriptions d'infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés dans les quatre provinces de l'Ouest du Canada; et 2) l'apport d'un changement méthodologique aux données de l'Ontario, ce qui a entraîné une diminution importante du nombre d'infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés ayant omis de déclarer leur situation professionnelle, pour passer de 7,5 p. 100 (2 298) en 2002 à 0,01 p. 100 en 2003. Cela s'est traduit par une augmentation en un an de 1 093 infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés en Ontario même si le nombre total d'inscriptions dans cette province a connu une baisse en 2003. En Ontario, en dépit de la diminution du nombre total d'infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, une proportion beaucoup plus grande de ces professionnels travaillent dans leur domaine, ce qui produit une hausse de l'effectif. À l'exception du Yukon et de Terre-Neuve-et-Labrador, où il y a eu diminution de l'effectif, toutes les provinces/territoires du Canada ont connu une augmentation du nombre d'infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés pendant la période de 2002 et 2003.

En 2003, au Canada, 72,4 p. 100 des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés vivaient en région urbaine. Cette proportion variait de 93,1 p. 100 au Yukon à 44,2 p. 100 dans les Territoires du Nord-Ouest.<sup>6</sup>

Le ratio entre les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés travaillant dans leur domaine et la population canadienne s'établit à 1:501.<sup>7</sup>

## Infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés

### NOMBRE D'INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS PSYCHIATRIQUES AUTORISÉS AU CANADA EN 2002-2003

	2002	2003
Infirmières et infirmiers travaillant en soins infirmiers psychiatriques	5 132	5 107
Infirmières et infirmiers ne travaillant pas en soins infirmiers psychiatriques	9	7
Infirmières et infirmiers non déclarés	144	95
Nombre total d'infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés au Canada	5 285	5 167
Pourcentage d'infirmières et infirmiers travaillant en soins infirmiers psychiatriques	97,1	98,0



De 2002 à 2003<sup>8</sup>, le nombre d'infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés qui travaillaient dans le domaine des soins infirmiers psychiatriques est passé de 5 132 à 5 107. Malgré cette baisse, en 2003, un pourcentage plus élevé de l'ensemble de ces infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés ont travaillé dans leur domaine. Le Manitoba et la Colombie-Britannique ont enregistré une diminution du nombre d'infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés de 1,2 p. 100 et de 3,2 p. 100, respectivement. Par contre, la Saskatchewan et l'Alberta ont connu une hausse à ce chapitre de 1,0 p. 100 et de 4,3 p. 100, respectivement.

En 2003, au Canada, 79,6 p. 100 des infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés vivaient en région urbaine. Cette proportion variait de 93,0 p. 100 en Colombie-Britannique à 66,0 p. 100 en Alberta. Au cours de la même année, sept infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés vivaient dans les Territoires du Nord-Ouest.<sup>9</sup>

## Lieux de travail des infirmières et infirmiers

### Infirmières et infirmiers autorisés

Le pourcentage d'infirmières et infirmiers autorisés travaillant dans les hôpitaux est demeuré stable au cours des cinq dernières années (63 p. 100). Pour la première fois depuis 1999, il y a eu diminution du nombre d'infirmières et infirmiers autorisés travaillant dans les centres de santé communautaire, cette proportion passant de 13,2 p. 100 en 2002 à 12,9 p. 100 en 2003. Le taux d'emploi dans les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins de longue durée a connu une baisse chaque année depuis 1999, pour passer de 11,7 p. 100 en 1999 à 10,5 p. 100 en 2003.

Les infirmières et infirmiers autorisés qui travaillent dans les hôpitaux sont en moyenne plus jeunes (43,0 ans) que celles qui travaillent dans les centres de santé communautaire (45,4 ans) ou dans les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins de longue durée (47,9 ans).

En 2003, 52,1 p. 100 des infirmières et infirmiers autorisés travaillant dans les hôpitaux étaient à temps plein, 32,9 p. 100, à temps partiel et 9,7 p. 100 occupaient un emploi occasionnel. Chez les infirmières et infirmiers autorisés travaillant dans les centres de santé communautaire, 53,9 p. 100 étaient des employés à temps plein, 28,2 p. 100, des employés à temps partiel et 12,6 p. 100, des employés occasionnels. Enfin, dans les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins de longue durée, 45,7 p. 100 de ces infirmières et infirmiers occupaient un poste à temps plein, 38,5 p. 100 travaillaient à temps partiel et 11,5 p. 100 étaient des employés occasionnels.

Les infirmières et infirmiers autorisés qui en sont au début de leur carrière sont plus susceptibles de travailler dans les hôpitaux que ceux qui ont obtenu leur diplôme il y a plus de vingt ans. Les hôpitaux constituent toujours l'employeur le plus important chez l'ensemble des infirmières et infirmiers autorisés, mais ceux et celles au bord de la retraite sont tout aussi susceptibles de travailler dans d'autres secteurs.<sup>10</sup>

### Infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés

En 2003, au Canada, le pourcentage moyen d'infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés qui travaillaient dans les hôpitaux s'établissait à 46,8 p. 100, tandis que ce pourcentage était de 6,1 p. 100 dans les centres de santé communautaire, de 37,0 p. 100 dans les maisons de soins infirmiers et de 7,8 p. 100 dans les autres établissements. Les établissements où étaient concentrés les emplois d'infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés variaient selon les provinces et les territoires.<sup>11</sup>



### Infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés

En 2003, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, en moyenne, 41,8 p. 100 des infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés travaillaient dans les hôpitaux, 23,3 p. 100, dans les centres de santé communautaire, 21,8 p. 100 occupaient un emploi dans une maison de soins infirmiers et 12,4 p. 100 avaient un emploi dans un autre établissement. Les établissements où étaient concentrés les emplois d'infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés variaient beaucoup selon qu'ils étaient au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.<sup>12</sup>

## Âge des infirmières et infirmiers

### Infirmières et infirmiers autorisés

#### POURCENTAGE D'INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUTORISÉS AU CANADA ET DISTRIBUTION SELON LE GROUPE D'ÂGE EN 2003

Ensemble des infirmières et infirmiers autorisés travaillant en soins infirmiers	100,0
Moins de 25 ans	1,9
25 à 29 ans	7,2
30 à 34 ans	10,0
35 à 39 ans	13,1
40 à 44 ans	15,3
45 à 49 ans	17,5
50 à 54 ans	17,2
55 à 59 ans	11,4
60 à 64 ans	5,0
65 à 69 ans	1,0
70 ans et plus	0,2
Non déclarés	<0,1

Au Canada, on assiste actuellement à un changement important de l'âge de l'effectif infirmier. En effet, le nombre d'infirmières et infirmiers autorisés âgés de moins de 45 ans continue de diminuer, alors que celui des infirmières et infirmiers âgés de 45 ans et plus continue d'augmenter.

En 2003, au Canada, pour chaque infirmière ou infirmier autorisé âgé de 35 ans ou moins, on comptait 1,8 infirmière ou infirmier âgé de 50 ans ou plus.

Dans chaque province et territoire, sauf Terre-Neuve-et-Labrador, on dénombre plus d'infirmières et infirmiers de plus de 50 ans que d'infirmières et infirmiers âgés de moins de 35 ans.



Cette tendance fait qu'il n'est pas surprenant de constater que l'âge moyen des infirmières et infirmiers autorisés du Canada a augmenté de 1,7 an pendant la période de 1999 à 2003, passant de 42,8 ans à 44,5 ans.

## Infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés

L'âge moyen des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés du Canada augmente aussi. La distribution au pays de ces professionnels varie beaucoup selon l'âge, mais dans chaque province et territoire, les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés âgés de plus de 50 ans sont plus nombreux que ceux âgés de moins de 35 ans. Pour chaque infirmière ou infirmier de moins de 35 ans, on en compte 1,8 d'au moins 50 ans. En 2003, au Canada, l'âge moyen des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés était de 44,4 ans, ce qui correspond à une augmentation de 0,2 an par rapport à 2002.<sup>14</sup>

## Infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés

En 2003, dans les quatre provinces de l'Ouest, l'âge moyen des infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés était de 46,2 ans, ce qui est supérieur à l'âge moyen des infirmières et infirmiers autorisés et auxiliaires autorisés. Il s'agit là d'une augmentation de 0,5 an par rapport à 2002. La distribution selon l'âge des infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés varie beaucoup entre les quatre provinces. Sauf dans le cas de la Saskatchewan, on compte presque trois infirmières et infirmiers de plus de 50 ans pour chaque infirmière ou infirmier âgé de moins de 35 ans dans les provinces de l'Ouest. C'est au Manitoba et en Saskatchewan que le pourcentage d'infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés de plus de 50 ans est le plus faible, soit 34,9 p. 100 pour le Manitoba et 30,6 p. 100 pour la Saskatchewan, alors qu'en Alberta et en Colombie-Britannique, ces pourcentages s'élèvent à 38,8 p. 100 et 46,4 p. 100 respectivement.<sup>15</sup>

## Nombre d'infirmières et infirmiers enseignants

Pendant la période de 1998 à 2002, le nombre d'infirmières et infirmiers enseignants a augmenté d'environ un tiers, malgré une légère diminution en 1999.<sup>16</sup>

Beaucoup plus d'infirmières et infirmiers enseignants possédaient un diplôme en 2002 qu'en 1998. Cette augmentation est surtout survenue au niveau de la maîtrise. La hausse a été plus faible au niveau du doctorat.<sup>17</sup>

### NIVEAU D'ÉTUDES LE PLUS ÉLEVÉ CHEZ LES ENSEIGNANTS DES ÉCOLES DES SCIENCES INFIRMIÈRES AU CANADA, 1998-2002

NIVEAU D'ÉTUDES LE PLUS ÉLEVÉ	1998	1999	2000	2001	2002
Total	2 531	2 396	2 771	3 742	3 351
Formation postdoctorale en soins infirmiers	17	23	30	21	21
Formation postdoctorale dans un autre domaine	16	29	70	18	15
Doctorat en sciences infirmières	105	135	151	163	221
Doctorat dans un autre domaine	214	200	175	284	251



Maîtrise en sciences infirmières	511	660	728	976	812
Maîtrise dans un autre domaine	409	470	697	715	822
Infirmière ou infirmier praticien			1	59	55
Baccalauréat ès sciences infirmières	1 007	759	794	1 361	1 177
Baccalauréat dans un autre domaine	45	104	76	101	75
Aucun diplôme	141	16	16	44	95
Non déclarés	66		33		7

**TITULAIRES D'UNE MAÎTRISE OU D'UN DOCTORAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES AU CANADA, 1998-2002**

DIPLOMÉS	1998	1999	2000	2001	2002
Maîtrise	222	248	218	303	336
Doctorat	18	33	10	20	18

Au Canada, de 1998 à 2002, un nombre plus élevé d'étudiants en sciences infirmières ont entrepris des études au niveau de la maîtrise. Le nombre d'étudiants qui ont entamé des études de doctorat est toutefois resté stable au cours de cette période, malgré certaines fluctuations.<sup>18</sup>

**Notes en fin de texte**

1. Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). Base de données des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés : Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2002, 2003, p. 36.
2. ICIS. Base de données des infirmières et infirmiers autorisés : Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers autorisés au Canada, 2002, 2003, p. 44 et 45.
3. ICIS. Base de données des infirmières et infirmiers autorisés : Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers autorisés au Canada, 2003, 2004, p. 14 à 16.
4. Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC). Highlights of 2003 Nursing Statistics (population de 31 660 466 habitants selon le recensement de 2001), p. 1.
5. L'ICIS n'a commencé à recueillir des données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés qu'en 2002.
6. ICIS. Base de données des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés : Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2003, 2004, p. 10 et 11.
7. Selon le recensement de 2001, population de 31 660 466 habitants.
8. L'ICIS n'a commencé à recueillir des données sur les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés qu'en 2002.
9. ICIS. Base de données sur les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés : Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés au Canada, 2003, 2004, p. 11 et 12.



10. Base de données sur les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés : Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés au Canada, 2002, 2003, p. 37 et 38.
11. Base de données des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés : Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2003, 2004, p. 26.
12. Base de données sur les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés : Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés au Canada, 2003, 2004, p. 25.
13. Base de données des infirmières et infirmiers autorisés : Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers autorisés au Canada, 2003, 2004, p. 19 et 20.
14. Base de données des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés : Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2002, p. 42 et 43.
15. Base de données sur les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés : Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés au Canada, 2003, 2004, p. 14 à 16.
16. Données recueillies par l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières. Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières, 2002-2003. Les données de l'enquête de 2003-2004 ne seront publiées qu'au printemps 2005.
17. Association canadienne des écoles de sciences infirmières. « Tableau 6 : Niveau d'études le plus élevé des membres du corps professoral, Écoles canadiennes de sciences infirmières, 1998-2002 », Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières, 2002-2003.
18. Association canadienne des écoles de sciences infirmières. Adaptation du « Tableau 5 : Les programmes universitaires de premier cycle et cycles supérieurs des écoles canadiennes de sciences infirmières, 1998-2002 : Effectifs et diplômées selon le type de programme de sciences infirmières », Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières, 2002-2003.